

Paris, le 29 novembre 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le mercredi 30 novembre prochain, entre 12h30 et 14h, les démineurs du Laboratoire Central de la Préfecture de Police procéderont à la neutralisation d'une bombe d'aviation américaine de 250 kg, datant de la Seconde Guerre Mondiale, découverte dans la Seine mercredi dernier au cours d'une opération de dragage aux abords du Pont du Garigliano à Paris 15^{ème}. La bombe est actuellement conservée sur une barge.

Afin de réaliser la neutralisation de cette bombe dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et les biens, cette barge sera acheminée jusqu'au milieu du bras mort de la Seine de l'île de Puteaux (commune de Puteaux), face au Bois de Boulogne, le mercredi 30 novembre à partir de 8h, par les équipages de la Brigade Fluviale de la Préfecture de Police.

Située en contrebas de l'île de Puteaux, cette localisation présente les conditions de sécurité les plus adaptées pour cette opération de neutralisation (protection naturelle du talus au niveau des berges, faible densité de population, absences de proximité de sites dangereux ou classés...).

Le site de neutralisation de cet engin se trouvant aux limites de séparation de Paris et des Hauts-de-Seine, le Préfet de Police et le Préfet des Hauts-de-Seine ont pris, chacun en ce qui les concerne, **des arrêtés portant évacuation de personnes et interdiction temporaire de présence, d'accès et de circulation** dans un périmètre de sécurité défini ci-après (cf. carte jointe) à l'intérieur duquel toute circulation, même piétonne sera interdite.

⇒ **S'agissant de la Capitale**, ce périmètre sera mis en place le mercredi 30 novembre à compter de 8h00 et jusqu'à la fin des opérations. Il est constitué par les voies suivantes qui demeurent libres à la circulation : boulevard Richard Wallace, allée de la Reine Marguerite, allée de Longchamp, route des Moulins, chemin de l'Abbaye et son prolongement jusqu'à la berge de la Seine.

Les personnes demeurant ou travaillant dans ce périmètre et concernées par cette évacuation ont été avisées par les services de Police. Il s'agit principalement des occupants de la quinzaine de péniches amarrées en bord de Seine au niveau de l'île, des résidents du terrain de camping du Bois de Boulogne et des quelques employés travaillant dans les jardins de Bagatelle et à proximité, soit quelque 150 personnes. Elles seront prises en charge le temps que durera cette opération de neutralisation et conduites, si elles le désirent, au gymnase de l'île de Puteaux, situé en dehors du périmètre de sécurité.

⇒ **S'agissant des Hauts-de-Seine**, ce périmètre sera mis en place le mercredi 30 novembre à compter de 8h00 et jusqu'à la fin des opérations. Il est constitué par les voies suivantes qui deviennent interdites à la circulation : rue Parmentier (à partir des berges de Seine jusqu'à la rue Voltaire), rue Voltaire, rue Francis de Pressensé (à partir de la rue Voltaire jusqu'à la rue Ampère), rue Ampère, rue Salomon de Rothschild, rue Benoît Mahon (de la rue Salomon de Rothschild jusqu'aux berges de Seine).

Le quai Gallieni (Suresnes) et le quai de Dion Bouton (Puteaux) seront également fermés à la circulation sur cette même période.

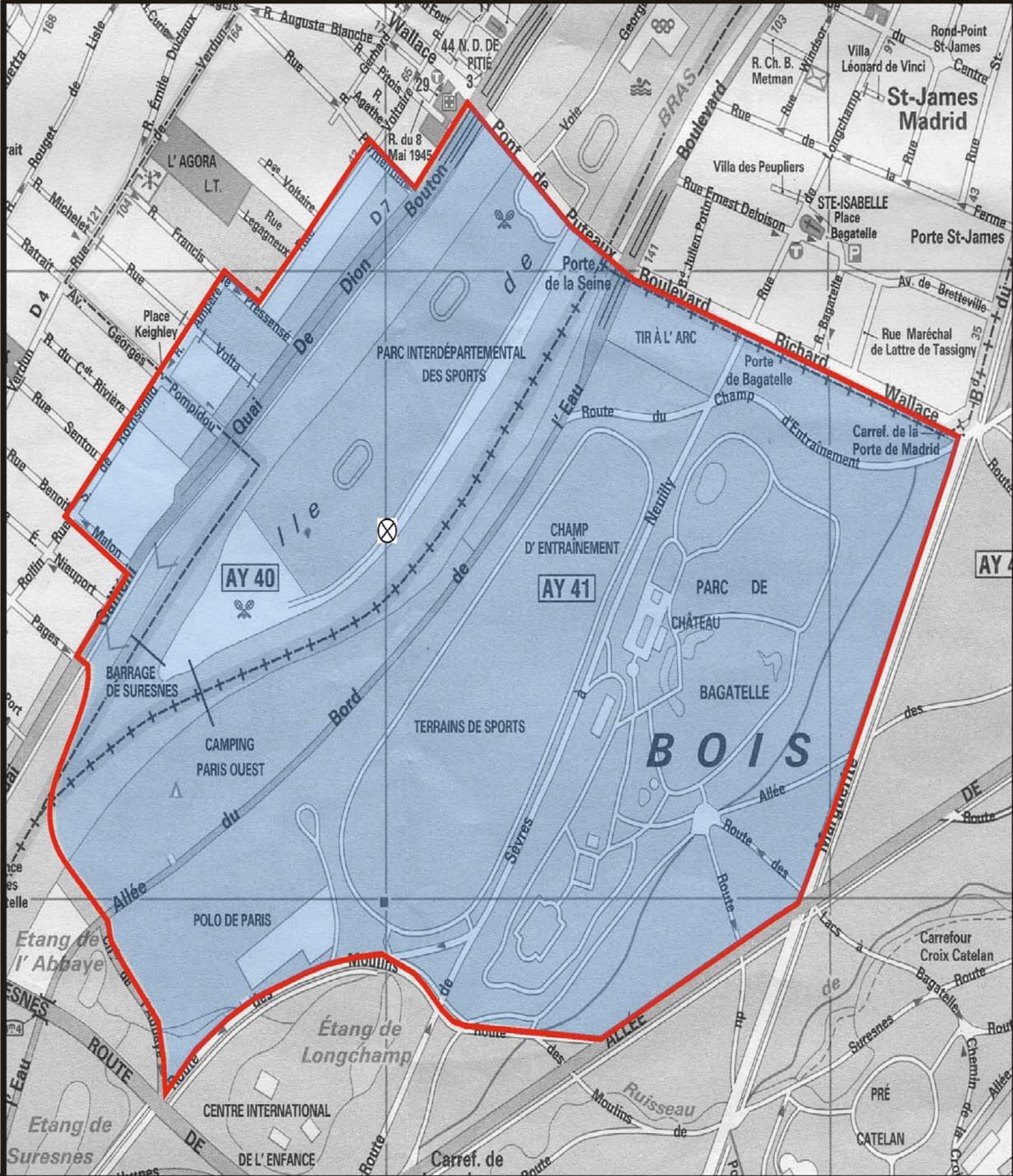
Les occupants de la vingtaine de péniches amarrées en bord de Seine ainsi que les quelques résidents de l'île de Puteaux à l'intérieur de la zone concernée par le périmètre, feront l'objet dans la matinée d'une mesure d'évacuation qui sera achevée à 11h00. Les personnes évacuées seront prises en charge par un bus mis à leur disposition qui les conduira jusqu'au gymnase de l'île de Puteaux situé en amont du périmètre où elles seront hébergées, si elles le souhaitent, jusqu'à la fin des opérations.

Les autres personnes demeurant ou travaillant dans ce périmètre seront soumises à une mesure de confinement durant la durée de neutralisation de l'engin. Toutes les personnes concernées ont été préalablement avisées par les services de police ainsi que par les services des mairies de Puteaux et de Suresnes.

Le début et la fin de la période de confinement des secteurs concernés à Puteaux et Suresnes se situera entre 12h30 et 14h00 et sera marquée par le déclenchement de la **sonnerie des sirènes** du réseau national d'alerte (à l'identique des essais qui sont effectués tous les premiers mercredis du mois). Le premier déclenchement de la sirène marquera le début de l'opération de neutralisation de la bombe, le second indiquera la fin de l'intervention et le retour à la normale.

Seuls les personnels de police et de secours seront autorisés à pénétrer et à circuler dans le périmètre de sécurité, en tant que de besoin.

Contact presse : Préfecture des Hauts de Seine, **Nathalie FAYNEL** : **01.40.97.22.60** ; Préfecture de Police, **Olivier DAFLON** : **01.53.71.27.99**



OPERATION DE NEUTRALISATION



**PERIMETRE D'INTERDICTION TEMPORAIRE
DE PRESENCE, D'ACCES ET DE CIRCULATION**